

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°309

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 20 MAI 2020
- N° 2020-05-20-59-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 20 mai 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Décision d'attribution de bourse de stage pour mobilité à l'IRIC à Mme Maroua RAMI.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'**attribution de bourse de stage pour mobilité à l'IRIC à Mme Maroua RAMI**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 25

Membre n'ayant pas pris part au vote : 2

Suffrages valablement exprimés : 23

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'attribution de bourse de stage pour mobilité à l'IRIC à Mme Maroua RAMI.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 20 mai 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°309

Année universitaire 2019-2020

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
MERCREDI 20 MAI 2020
- N° 2020-05-20-60-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 20 mai 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Diplôme Universitaire « Formation aux études scientifiques françaises ».

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le **Diplôme Universitaire « Formation aux études scientifiques françaises »**.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 25

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 25

Pour : 18

Contre : 3

Abstention : 4

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au DU « Formation aux études scientifiques françaises ».

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 20 mai 2020.

Le Directeur



Alain HOFFMANN